

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 6 août 2012 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Denis Ferland, Rhéol Bissonnette, Normand Payeur, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est absent : M. Hugues Grégoire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 3 juillet 2012.
3. Adoption des minutes du 17 juillet 2012.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport de l'inspecteur.
12. Nomination d'un maire suppléant.
13. Adoption du règlement 305.
14. Offre de T.G.C. pour passer de 4 po à 6 po de diamètre pour service incendie futur.
15. Renouvellement en tant que membre à l'Agence régionale de mise en valeur de forêts privées de la Chaudière.
16. Résolution dissolution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs.
17. Résolution engagement envers le comité de sélection pour fourniture de services professionnels : laboratoire.
18. Résolution adoptant le professionnel pour les services de laboratoire.
19. Résolution adoptant l'entrepreneur pour travaux intérieurs dans le gymnase.
20. Résolution politique municipale en matière de sécurité civile.
21. Améliorations locatives du Centre culturel « pacte rural » et « programme Nouveaux Horizons ».
22. Projet mini-chemin de Compostelle.
23. Servitude Robert Gosselin.
24. Report de la séance du mois de septembre 2012.
25. Superficie des terrains pour construction.
26. Renonciation délai de 30 jours : dossier 402643 d'Henri & Norbert Nadeau inc.
27. Varia.
28. Fermeture de l'assemblée.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

170-08-12      Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

### **ADOPTION DES MINUTES DU 3 JUILLET 2012**

171-08-12      ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 3 juillet 2012 soient acceptées et signées en ajoutant le mot « TRANSITIONS » au sujet de la route 216 Est dans le rapport de l'inspecteur.

#### **ADOPTION DES MINUTES DU 17 JUILLET 2012**

172-08-12

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 17 juillet 2012 soient acceptées et signées.

#### **AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL**

M. Philippe Chabot fait le suivi.

#### **ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

173-08-12

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

#### **POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :**

Adm. gén. :	12 603.89 \$
Incendie :	1 446.49
Voirie :	87 031.76
Hygiène du milieu :	12 032.93
Santé, bien-être :	2 092.00
Urbanisme :	8 172.78
Loisirs :	18 501.12
Salaires :	34 677.99
Paiements directs :	10 441.06

TOTAL	<b>187 000.02 \$</b>
-------	----------------------

#### **RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

174-08-12

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

#### **CORRESPONDANCE**

Elle est déposée aux archives pour consultation.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### ***RAPPORT DE LA MRC***

Rien de spécial à mentionner suite à la séance du conseil des maires tenue en juillet.

### ***RAPPORT DES CONSEILLERS***

#### **M. Roger Cyr**

**AEVT** : 1<sup>ère</sup> rencontre de chantier pour les travaux « AEVT » ce 7 août.

#### **M. Normand Payeur**

**Patrimoine** : résumé de la situation financière et invitation aux nuits des légendes qui ont lieu les 10, 11 et 12 août 2012.

#### **M. Rhéol Bissonnette**

**OMH** : réunion de routine.

### ***RAPPORT DE L'INSPECTEUR***

La niveleuse a été passée aujourd'hui dans la route 216 Est ainsi que dans les rangs 6 et 7.

Le manque d'eau potable oblige à charrier de l'eau provenant de notre nouveau puits situé dans la route des Chutes.

### ***NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT***

175-08-12      Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Hugues Grégoire soit nommé maire suppléant pour les six prochains mois.

### ***ADOPTION DU RÈGLEMENT 305***

176-08-12      Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le RÈGLEMENT 305 sur les coûts des branchements pour les terrains vacants soit et est adopté.

### ***OFFRE DE T.G.C. POUR PASSER DE 4 PO À 6 PO DE DIAMÈTRE POUR SERVICE INCENDIE FUTUR***

Les coûts de T.G.C. sont de plus de 155 000 \$. À ça, on doit ajouter la construction d'un nouveau réservoir, bornes fontaines et autres équipements. Il y a aussi le fait que notre nouveau puits n'a pas les réserves adéquates pour fournir en cas d'incendie. Le conseil refuse cette offre.

### ***RENOUVELLEMENT EN TANT QUE MEMBRE À L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DE FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE***

177-08-12      Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son adhésion 2012-2013 auprès de l'Agence régionale de mise en valeur de forêts privées de la Chaudière au coût de 25 \$.

**RÉSOLUTION DISSOLUTION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DES MINES ET DES LACS**

178-08-12

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, a approuvé le 2 mai 2007, l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs;

ATTENDU QUE l'entente avait pour objet l'établissement, la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la gestion d'un nouveau lieu d'enfouissement technique pour les déchets solides et liquides;

ATTENDU QUE suite à la réalisation des diverses études, la construction du lieu d'enfouissement technique n'aura pas lieu;

ATTENDU QUE la Régie avait contracté un emprunt à long terme afin de financer le coût de plusieurs études;

ATTENDU QUE l'emprunt à long terme sera entièrement remboursé le 28 novembre 2012;

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs désire cesser ses opérations au 31 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appuie la demande de dissolution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs effectuée auprès du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**RÉSOLUTION ENGAGEMENT ENVERS LE COMITÉ DE  
SÉLECTION POUR FOURNITURE DE SERVICES  
PROFESSIONNELS : LABORATOIRE**

179-08-12

ATTENDU QUE la municipalité dans le cadre du projet « Aqueduc, égouts, voirie et traitement », nécessite les services professionnels de contrôle qualitatif des travaux et des matériaux;

ATTENDU QUE la municipalité a utilisé à son droit, un système de pondération comme mode d'octroi de ce contrat;

ATTENDU QUE la municipalité a confié le mandat d'évaluation et de recommandation des offres qualitatives et quantitatives à un comité indépendant composé de trois membres : Messieurs Gilles Fillion, Jacques Malette et Jean-Pierre Vachon;

ATTENDU QUE dans l'éventualité où la municipalité adjuge un contrat de services conformément aux recommandations de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de St-Jacques de Leeds, prenne à sa charge, tous les frais inhérents à la défense de ce rapport et de chacun de ses membres contre d'éventuelles poursuites judiciaires ou de toute autre nature résultant du mandat confié.

## **RÉSOLUTION ADOPTANT LE PROFESSIONNEL POUR LES SERVICES DE LABORATOIRE**

180-08-12

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a demandé des soumissions pour le sujet cité en rubrique dans le cadre des travaux reliés à l'aqueduc, égout, voirie et traitement;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit suite à l'appel d'offres initié en juin 2012;

ATTENDU le procès-verbal d'ouverture des soumissions en date du 11 juillet 2012;

ATTENDU QU'après analyse des documents qualitatifs, il appert que ces cinq soumissionnaires sont conformes aux règles d'admissibilité de cette étape et sont conséquemment tous éligibles au processus d'évaluation;

ATTENDU les recommandations d'adjudication préparées par le comité d'évaluation;

ATTENDU le tableau détaillé des offres qualitatives et quantitatives (pointage final);

ATTENDU la remise des documents suivants aux élus, et ce séance tenante :

- Recommandation d'adjudication;
- Tableau détaillé des offres qualitatives et quantitatives.

ATTENDU QUE les offres et pointages furent les suivants :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>POINTAGE</b>	<b>PRIX</b>	<b>NOTE FINALE</b>	<b>RANG</b>
Groupe ABS, Saint-Nicolas	72 points	215 794.28 \$ (2)	5.654	1 <sup>ier</sup>
Labo SM, Québec	70 points	235 407.06 \$ (2)	5.098	4 <sup>ieme</sup>
Services EXP, Lévis	76 points	259 504.32 \$ (1)	4.856	3 <sup>ieme</sup>
LVM; Lévis	84 points	255 278.99 \$ (2)	5.249	2 <sup>ieme</sup>
Inspec-Sol, Saint-Romuald	62 points	Non qualifié (3)	-----	-----

(1) Total de l'offre corrigée des extensions mathématiques du volet 2.0; montant initial déposé : 259 511.22 \$; kilométrage selon le bordereau amendé 11 200.

(2) Total de l'offre basé sur un kilométrage estimé selon leur propre point de délivrance des services : LVM 29 900, ABS 28 000 et Labo SM : 24 480.

(3) L'enveloppe de prix de cette firme a été conservée intacte et sans être ouverte étant donné que la note de passage est inférieure à 70. Cette dernière a été retournée à Inspec-Sol.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit adjugé à Groupe ABS de St-Nicolas.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale/secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ledit contrat.

**RÉSOLUTION ADOPTANT L'ENTREPRENEUR POUR TRAVAUX INTÉRIEURS DANS LE GYMNASÉ**

181-08-12

ATTENDU la demande de soumission faite le 5 juillet 2012;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a déposé sa soumission dans le délai prescrit conformément aux exigences, soit :

- Construction Jacques Malette & Fils inc.;

ATTENDU QUE le prix reçu est de 2 930.71 \$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat pour l'exécution des travaux selon l'appel d'offres du 5 juillet 2012 soit accordé à Construction Jacques Malette & Fils inc.

QU'un montant supplémentaire de 650 \$, plus taxes, soit alloué à Ludger Blais & Fils inc. pour la peinture reliée à ces travaux.

**RÉSOLUTION POLITIQUE MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE**

Dossier reporté.

**AMÉLIORATIONS LOCATIVES DU CENTRE CULTUREL « PACTE RURAL » ET « PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS »**

Projets discutés avec les élus. Seront entérinés en septembre.

Pacte rural : réaménagement de l'entrée du Centre culturel.

Nouveaux Horizons : réaménagement de la cuisine du Centre culturel.

**PROJET MINI-CHEMIN DE COMPOSTELLE**

182-08-12

ATTENDU la demande financière de 2 500 \$ adressée par la municipalité de Kinnear's Mills pour la réalisation d'un « mini-chemin de Compostelle » entre Saint-Jacques-de-Leeds et Thetford Mines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 2 500 \$ soit alloué comme appui financier et aide au démarrage conditionnellement à ce que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds obtienne des détails au sujet des engagements et responsabilités à long terme tant qu'à l'accueil des visiteurs, les départs, l'entretien du sentier, la période d'achalandage, etc...

**SERVITUDE ROBERT GOSSELIN**

Dossier reporté. Une rencontre avec propriétaires du secteur concerné (MM. Robert Gosselin et Robert Lemieux) est nécessaire.

**REPORT DE LA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012**

183-08-12

ATTENDU les élections provinciales du 4 septembre 2012;

ATTENDU QUE la salle l'Amicale doit être cédée pour la tenue du scrutin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire prévue le 4 septembre soit reportée au 5 septembre 2012 à 19h30 à la salle l'Amicale.

QU'un avis public soit affiché à cet effet.

### ***SUPERFICIE DES TERRAINS POUR CONSTRUCTION***

184-08-12

ATTENDU les travaux reliés à l'aqueduc, égout, voirie et traitement qui donneront accès aux services d'eau potable et d'égout sanitaire à toutes les propriétés du périmètre urbain de la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal pourra revoir à la baisse la largeur minimale de la ligne avant ainsi que la superficie minimale des terrains pour construction dans ledit périmètre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la dimension minimale ainsi que la superficie minimale soient :

- ✓ Superficie minimale pour un lot desservi (aqueduc et égout) : 600 m<sup>2</sup>;
- ✓ Largeur minimale mesurée sur la ligne avant : 20 mètres.

QUE le tout soit entériné par un règlement modifiant le règlement 174 relativement au lotissement.

### ***RENONCIATION DÉLAI DE 30 JOURS : DOSSIER 402643 D'HENRI & NORBERT NADEAU INC.***

185-08-12

Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds avise la CPTAQ qu'elle renonce à tous délais prévus par la loi pour le présent dossier.

### ***VARIA***

Aucun point ajouté.

### ***FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE***

186-08-12

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h40.

Philippe Chabot  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

### ***CERTIFICATION DE SIGNATURES***

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

### ***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale/secrétaire-trésorière